

Les derniers chasseurs-cueilleurs de Thaïlande revendiquent leur droit

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

1 décembre 2025



Au cœur d'une forêt du sud de la Thaïlande, un jeune homme court, sarbacane en main, avant de décocher une flèche empoisonnée sur un singe. Le groupe qui l'accompagne s'approche en criant avant que l'animal ne tombe au sol.

Cette chasse traditionnelle est toujours pratiquée par les Maniqs, habitants ancestraux et aujourd'hui l'un des plus petits groupes ethniques de Thaïlande, et derniers chasseurs-cueilleurs du pays.

En voie de sédentarisation, les Maniqs réclament que leur droit de propriété soit reconnu sur les territoires qu'ils occupent depuis des générations mais qui sont à présent régis par les lois de protection de la

nature.

À 18 ans, Dan Rakpabon est le plus jeune chasseur des Maniqs. Il rapporte son trophée au thap, un abri de bambou au toit de feuilles, dans une clairière de Pa Bon. Il dépèce l'animal au-dessus d'un feu pour brûler sa fourrure, puis le découpe avec soin pour répartir la viande en fonction de la taille de chaque famille. « *Je suis très heureux à chaque fois que je pars en chasse. C'est notre nourriture* », dit-il.

Pourtant, dans cette zone protégée de la forêt thaïlandaise, la chasse est illégale. Un défi que rencontrent de nombreux peuples autochtones dans le monde, sommés d'abandonner leur mode de vie traditionnel et qui doivent se battre pour des terres qu'ils ont toujours occupées.

Ils se retrouvent fréquemment victimes des politiques de protection de la nature, même si plusieurs études montrent que leur usage limité des ressources contribue à la préservation de la biodiversité. « *Le mode de vie traditionnel des Maniqs n'est pas une inquiétude* », reconnaît Chutiphong Phonwat, qui dirige le centre de protection de la faune sauvage de Banthat. « *Ils ne détruisent pas la forêt* ».

« Je peux écrire mon nom »

Pendant des millénaires, les Maniqs, qui font partie de la branche de population plus large désignée sous le nom de Negritos, ont vécu comme des chasseurs-cueilleurs dans les forêts tropicales de la péninsule malaise, se déplaçant au gré des saisons pour se fournir en nourriture.

Ils ne sont plus que 415, dispersés dans les montagnes du sud de la Thaïlande, selon les données de la Fondation pour l'éducation et

l'environnement des peuples autochtones. La plupart sont sédentarisés en bordure de forêt, attirés par l'accès aux soins et à l'éducation pour leurs enfants, comme à Pa Bon, dans la province de Phattalung.

Mais la vie moderne requiert de l'argent, contraignant les hommes à travailler sur des plantations d'hévéa pour 3 à 8 dollars par jour, tandis que les femmes confectionnent des sacs avec des feuilles de pandan pour les vendre.

Certains ont des smartphones et les enfants vivent dans un village à 10 kilomètres de l'école. « *Un jour mon enfant est venu me voir et m'a dit 'Aujourd'hui je peux écrire mon nom'. Entendre cela m'a rendue fière* », indique sa mère, Jeab Rakpabon, qui gagne sa vie en tissant.

Pour ces communautés, la chasse est devenue une activité occasionnelle plus qu'un moyen de subsistance. « *J'ai grandi en suivant mon père dans la forêt pour chasser et chercher de la nourriture* », indique Tom Rakpabon, chef de la communauté de 40 personnes dont tous les membres se sont vus attribuer le même nom de famille par les autorités. « *À présent nous devons acheter du riz, de la viande, des légumes au marché* ».

Tirailés entre leurs traditions et le mode de vie moderne, les Maniqs revendiquent des droits de propriété à demeure sur les forêts protégées. « *Nous voulons de vraies maisons, des terres pour cultiver les légumes* », dit Jeab Rakpabon. « *Les abris de feuilles comme ceux-ci ne sont que temporaires* ».

Situation précaire

La forêt est désormais classée comme une zone protégée où la loi thaïlandaise interdit la propriété privée des terres et restreint l'utilisation

des ressources. « *Les Maniqs, comme tout le monde, doivent respecter la loi de manière égale* » déclare Chalerm Phummai, directeur de l'Office de protection de la faune de Thaïlande.

Selon la réglementation, les communautés autochtones peuvent demander des permis d'utilisation des terres de 20 ans, et plusieurs ont été délivrés. Mais ce processus réduit les groupes autochtones à des occupants temporaires de leurs forêts ancestrales, soulignent les détracteurs.

Une communauté Maniq vit depuis plus de 30 ans à Plai Khlong Tong, dans la province de Trang, où elle a établi ses propres plantations d'hévéas et des maisons en bois et en béton sommaires au milieu des arbres imposants. « *C'est frustrant de vivre ainsi* », note cependant Thawatchai Paksi, dont la mère a épousé un planteur d'hévéa, impulsant le changement de mode de vie. « *Nous avons besoin de permission pour presque tout, même pour couper un arbre ou construire une maison* ».

Vivre sans titre de propriété place les habitants dans une situation précaire, explique le chef du village Sakda Paksi. « *Si les Maniq possédaient des terres, on pourrait marcher sur nos deux pieds* ».

« Plus rien dans la forêt »

Un groupe de la province de Satun a été réduit à mendier en bord de route, faute de trouver du travail. « *Si personne ne nous donne à manger, c'est difficile* », dit leur cheffe, Jin Sri Thung Wa. « *Il ne reste plus rien dans la forêt ici, et il n'y a aucun travail* », dit-elle.

Les Maniqs se heurtent aussi à des discriminations de la part des Thaïlandais, notamment dans la façon dont ils sont désignés. « *Les Maniqs ne sont pas des sauvages* » souligne Tao Khai, un autre chef

communautaire. « *Nous sommes un peuple de la forêt* ».

Les propriétaires d'une plantation de caoutchouc et site touristique permettent à son groupe de vivre sur leur territoire, mais ils n'ont pas de champs à cultiver et subsistent grâce à des travaux journaliers dans la région, complétés par la chasse.

Chaque matin, un employé de la plantation conduit Duan Srimanang, 13 ans, et des dizaines d'autres enfants à l'école. Au vu de ses connaissances, elle étudie avec des enfants de sept ans, mais elle peut maintenant écrire son nom et apprend à lire. « *Quand je serai grande, je veux avoir un travail et gagner de l'argent pour pouvoir m'occuper de ma mère et lui rendre la vie confortable et heureuse* », dit-elle.

| Droits permanents

En septembre, une nouvelle loi thaïlandaise a créé des « zones ethniques protégées » pour les populations autochtones avec un régime plus flexible. « *Les Maniqs n'obtiendront pas la propriété foncière, mais ils auront des droits d'utilisation des terres conformément à leur mode de vie traditionnel* », assure l'anthropologue Apinan Thammasena.

« *La sécurité foncière ne passe pas forcément par un droit de propriété. Elle peut prendre la forme de droits d'utilisation garantis et permanents des terres* », ajoute-t-il. Mais pour le député Laufang Bandittheodsakul, un membre des tribus Hmong, qui a participé à l'élaboration de la réglementation, les règles environnementales restent en place, ce qui peut potentiellement saper l'impact de ces mesures.

« *La législation foncière reste largement inchangée* », dit-il, soulignant que le service des forêts devait toujours autoriser l'accès à l'eau, l'électricité et

la construction des routes. Tao Khai rentre de la chasse à la plantation d'hévéa, où Duan et ses amis font leurs devoirs éclairés par une lampe torche. « *Cette terre nous a été donnée temporairement* », dit-il. « *Les Maniqs veulent une maison où ils peuvent vivre pour toujours* ».

Ce reportage est une collaboration entre l'AFP et HaRDstories, avec le soutien du Centre Pulitzer.